

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **NON**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites : **NON**

Domaine d'études principal : **Sciences politiques et sociales**

Organisé par: **Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)**

Sigle du programme: **SOCA1BA** - Cadre francophone de certification (CFC): 6

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3

SOCA1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le sociologue et l'anthropologue cherchent à comprendre les changements qui accompagnent la modernisation des sociétés et des cultures : mondialisation, flexibilisation du travail, transformation des familles, médias, montée de l'individualisme, etc. Ils questionnent les réalités sociales et culturelles grâce à une méthodologie rigoureuse et fondée sur une longue tradition de débats scientifiques. Ce programme comprend une formation générale en sciences économiques, sociales et politiques, ainsi qu'une formation spécifique en sociologie et anthropologie.

Au terme du premier cycle, vous aurez en main tous les outils du sociologue ou de l'anthropologue :

- la connaissance des sociétés et des cultures contemporaines ;
- la maîtrise des concepts de base de la sociologie et de l'anthropologie ;
- la maîtrise des techniques d'enquête et d'analyse de la vie sociale et culturelle ;
- la polyvalence et l'ouverture aux autres disciplines.

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation en choisissant de vous orienter vers la sociologie ou vers l'anthropologie.

Votre profil

Une bonne connaissance du français, un bon niveau de culture générale et quelques aptitudes à la recherche méthodique sont requis pour réussir ces études.

Votre insatiable curiosité, votre goût pour les relations humaines et votre travail feront le reste.

Votre futur job

Le sociologue et l'anthropologue disposent d'un diplôme extrêmement polyvalent qui leur ouvre l'accès à de multiples professions. On les trouve dans la recherche, les administrations publiques, les ONG, le monde associatif, la coopération au développement, l'enseignement, l'aide sociale et l'action (inter)culturelle, le consulting, le journalisme.

Votre programme

L'apprentissage progressif des outils et des méthodes se déroule au cours du bachelier :

- la connaissance des sociétés et des cultures contemporaines ;
- la maîtrise des concepts de base de la sociologie et de l'anthropologie ;
- la maîtrise des techniques d'enquête et d'analyse de la vie sociale et culturelle ;
- la polyvalence et l'ouverture aux autres disciplines.

Au terme du premier cycle, vous

- porterez un regard aiguisé sur la vie sociale et culturelle ;
- serez exercé à traiter des questions de plus en plus complexes, seul ou en équipe ;
- aurez développé des compétences professionnelles pratiques ;
- serez capable de comprendre et de vous exprimer dans deux langues étrangères.

SOCA1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Devenir un professionnel capable d'analyser rigoureusement les sociétés et les cultures, capable de saisir les mutations et enjeux contemporains globaux et locaux, et de s'engager dans l'action, tel est le défi que l'étudiant(e) bachelier en sociologie et anthropologie se prépare à relever. Le diplômé se prépare en effet à la formation de Masters en sociologie ou en anthropologie (ou une autre réorientation réfléchie) qui finaliseront cet objectif.

Le programme de bachelier en sociologie et anthropologie a pour objectif de former des diplômés réflexifs et critiques, initiés à l'analyse des sociétés contemporaines. Cette capacité d'analyse s'exerce particulièrement à propos de phénomènes sociologiques et anthropologiques tels que la solidarité et l'intégration sociale, les transformations du monde du travail, l'éducation et la formation, les formes familiales et de parenté, les mutations culturelles, les interactions sociales, le rapport au symbolique et au religieux, etc. La formation est axée, d'une part, sur la maîtrise des concepts et théories fondatrices de la sociologie et de l'anthropologie et, d'autre part, sur la maîtrise des outils méthodologiques d'enquête dans le champ social. Le diplômé aura également développé des capacités d'analyse des enjeux de la globalisation.

En outre, comme tout bachelier de la Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO), le diplômé aura développé :

- une approche pluridisciplinaire lui permettant de questionner de manière précise et étayée un phénomène ou une question relatifs au domaine des sciences humaines ;
- une démarche universitaire basée sur la recherche scientifique et une méthodologie rigoureuse et critique ;
- ses compétences en communication en français et dans deux langues étrangères ;
- un mode de réflexion soucieux du respect de valeurs éthiques et citoyennes.

AAS5.3. Enrichir son questionnement et son analyse en mobilisant les savoirs élémentaires d'autres disciplines afin d'élargir le champ de l'analyse et de faire preuve d'ouverture intellectuelle.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme du bachelier totalise 180 crédits.

Il comporte :

- une majeure de 150 crédits correspondant à un ensemble d'unités d'enseignement (EU), séminaires et travaux : sociologie-anthropologie, méthodologie, économie-gestion, droit, formation en langues
- 30 autres crédits, qui se composent
 - soit d'une mineure
 - soit d'un ensemble d'unités d'enseignement au choix dans les programmes du 1er cycle de la faculté ESPO. Ces choix doivent être approuvés par le responsable du programme.

Il faut noter que le programme de bachelier se compose, au bloc annuel 1, d'un tronc commun facultaire et de cours spécifiques en sociologie et anthropologie. Grâce au tronc commun, l'étudiant peut éventuellement, après la session de janvier, se réorienter vers un autre programme de la Faculté.

SOCA1BA Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2 3

o Programme de base (150 crédits)

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines (24 crédits)

● LESPO1114 [Political Science 1 486.8909997 575.1.865997 545.250977 196.425003 30.664 re 064 Tm \[\(Formation interd-1 0 9.3\)](#)

o Sociologie et anthropologie (40 crédits)

○ LESPO1113	Sociologie et anthropologie des mondes contemporains	Joseph Amougou Elisabeth Defreyne Hugues Draelants	EB [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits]	X		
○ LPOLS1113	Anthropologie : du terrain à la théorie	Olivier Servais	EB [q1] [30h] [4 Crédits]	X		
○ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Julie Hermesse	EB [q2] [30h] [4 Crédits]		X	
○ LSPED1215	Genre et sociétés	Ester Lucia Rizzi	EB [q2] [30h] [5 Crédits]		X	
○ LPOLS1121						

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées

SOCA1BA - 1er bloc annuel

-
-

o Droit

<p>o LESPO1122</p>	<p>Fondements du droit public et privé</p>	<p>Pierre Bazier Nicolas Bonbled Enguerrand Marique Thibaut Slingeneyer de Goeswin Justin Vanderschuren</p>	<p>ES [q1 ou q2] [40h] [5 Crédits] </p>
--------------------	--	---	--

o Formation en langues

<p>o LANGL1330</p>	<p>Anglais niveau moyen 1ère partie</p>	<p>Stéphanie Brabant Charline Coduti (supplée) Anne-Julie Toubeau Estelle Dagneaux Jean-Luc Delghust Aurélie Deneumoustier Fanny Desterbecq Marie Duelz Claudine Grommersch Sandrine Mulkers (coord.) Yannick Paquin (supplée) Anne-Julie Toubeau Marc Piwnik (coord.) Françoise Stas</p>	<p>ES [q1 ou q2] [20h] [3 Crédits] </p>
--------------------	---	---	--

SOCA1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ∅ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Programme de base

o Formation interdisciplinaire en sciences humaines



☒ LTECO2202	Sociétés, cultures, religions : questions humaines fondamentales	Benoît Bourguine	FB [q1] [15h] [2 Crédits]
☒ LTECO2203	Sociétés, cultures, religions : questions éthiques	Geoffrey Legrand	FB [q2] [15h] [2 Crédits]

o Cours au choix

L'étudiant choisit des cours au choix, pour un total de minimum 19 crédits, répartis sur les blocs annuels 2 et 3. Parmi ces cours, il choisit obligatoirement un (et un seul) cours de la liste A (préférentiellement en bloc annuel 3).

o Liste A

Un seul cours au choix parmi

☒ LSPED1211	Introduction à la démographie	Bruno Schoumaker	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ LESPO1321	Economic, Political and Social Ethics	Pierre André	FB [q2] [30h] [3 Crédits]
☒ LPOLS1224	Système politique et administratif de la Belgique	Jehan Bottin Min Reuchamps Benoît Rihoux	FB [q2] [37.5h] [5 Crédits]
☒ LRELI1320	Introduction à l'histoire des religions	Philippe Cornu	FB [q2] [30h] [4 Crédits]
☒ LDROI1220	Introduction à la psychologie	Pierre Bouchat Frédéric Nils	FB [q2] [45h] [3 Crédits]

o Liste B

☒ LPOLS1329	Sociologie de la religion	Brigitte Maréchal	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ LSEXM2713	Approches sociologiques de la famille et du couple	Lorena Rocio Izaguirre Valdivieso	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ LSEXM2810	Anthropologie culturelle de la famille et du couple	Julie Hermesse	FB [q2] [30h] [4 Crédits]
☒ LTRAV2200	Sociologie du travail	Matthieu de Nanteuil Isabelle Ferreras	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ LPOLS1232	Introduction interdisciplinaire aux études de genre		FB [q2] [15h] [3 Crédits]
☒ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	FB [q1] [30h] [4 Crédits]
☒ BHDPO1316	Mutations et politiques urbaines	Emmanuelle Lenel	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ BCOMU1317	Espace public, connaissance et médias	Marie Dufrasne	FB [q2] [30h] [5 Crédits]
☒ BSPOL1322	Analyse de l'action publique 🟡	Youri Vertongen (supplée Amandine Orsini) Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FB [q1] [30h] [5 Crédits]
☒ BSOCA1310	Sociologie de l'action collective	Abraham Franssen Youri Vertongen (supplée Abraham Franssen)	FB [q2] [30h] [5 Crédits]

SOCA1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

*Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.
Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.*

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique dans le respect des délais fixés par celui-ci.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Conditions d'accès spécifiques

- L'accès aux études de 1er cycle (bacheliers) aux candidats de nationalité hors Union européenne qui ne sont pas assimilés aux ressortissants belges est *diverses*

- Pour tout diplôme d'études secondaires **issu d'un pays hors Union européenne, la demande d'admission doit contenir l'équivalence de votre diplôme** délivrée par la Fédération Wallonie-Bruxelles (Communauté française de Belgique). Pour toute information relative à l'obtention d'une équivalence, veuillez-vous référer au [site suivant](#).

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiant-es acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant-e sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant-e.

Conditions particulières d'accès à certains programmes

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'[examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte](#).

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par [le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur \(non-résidents\)](#).

Les étudiants inscrits en 1^{ère} année du grade de bachelier en médecine vétérinaire doivent se soumettre en fin d'année à un

- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation),
- le [Master \[120\] en sciences des religions](#) (accès pour tout bachelier moyennant compléments de formation).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure

Dénomination

Faculté

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/ESPO/SESP

Bureau du premier cycle ([SESP](#))

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication ([ESPO](#))

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

SESP

Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 41 16](tel:+32210474116) - Fax: [+32 \(0\) 10 47 45 61](tel:+32210474561)

Responsable académique du programme: [Nathalie Burnay](#)

Jury

- Président du jury: [Mathieu Berger](#)
- Secrétaire jury: [Bruno Masquelier](#)

Personne(s) de contact

- Conseillère aux études: [Marie Lefèvre](#)